

**Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-trois, le 19 octobre à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le

ID : 026-212602643-20231019-DEL_02_19102023-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 12/10/2023
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien		X		Étienne LATIL	
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance : D VIGNES
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc		X			
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		Delphine VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
Total	8				

OBJET : Aire de jeux les Lavandes-approbation devis et demandes de subventions

Monsieur le Maire informe que les jeux pour enfants situés aux Lavandes ne sont plus aux normes.

Ils doivent être démontés. Cette aire de jeux est très fréquentée, par les habitants du village, les enfants de la crèche, par les touristes notamment les résidents du village vacances des Lavandes. Il conviendrait de les remplacer. Des devis ont été demandés à une entreprise locale.

Monsieur le Maire présente :

- le devis de l'entreprise PLAYTIL de Mollans-sur- Ouvèze pour l'aménagement d'une aire de jeux aux Lavandes

Il comprend la fourniture et pose d'une cabane, d'une structure multi-activités et sol amortissant montant : 27 085€ HT

- Pour les travaux de décaissement, nivellement, dallage devis de l'entreprise ROLLAND de Rémuzat d'un montant de 3 880 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le remplacement des jeux pour enfants aux Lavandes
- **APPROUVE** le devis de l'entreprise PLAYTIL d'un montant 27 085€ HT
- **APPROUVE** le devis de l'entreprise ROLLAND d'un montant de 3 880 € HT
- **SOLLICITE** le Département pour l'octroi d'une subvention sur un montant total de 30 965 € HT
- **SOLLICITE** la Région pour l'octroi d'une subvention sur un montant total de 30 965 € HT
- **SOLLICITE** l'Etat au titre de la DETR pour l'octroi d'une subvention sur un montant total de 30 965 € HT
- **SOLLICITE** la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme provençale pour l'octroi d'une subvention au titre de la taxe de séjour

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Delphine VIGNES

Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0